

**Accord du conjoint à l'affectation par l'entrepreneur
individuel à responsabilité limitée d'un bien commun à son
activité professionnelle**

Conformément à l'article L. 526-11 du Code de commerce

Je soussigné **DO Quoc, Tuan**, déclare avoir été informé d'une part, du fait que mon épouse **HUYNH Thi, Kim Hoang** souhaite engager une somme de **2000,00 €** (deux mille euros) provenant de notre communauté pour souscrire 2000 parts de capital de la société SARL à Associé unique,

1.2.3. Couleurs, dont siège social est fixé au 38 Avenue Franklin Roosevelt – 94 300 – VINCENNES, en cours d'immatriculation au RCS de Créteil.

D'autre part, le rachat de fonds de commerce situé au 38 Avenue Franklin Roosevelt – 94000 VINCENNES pour un montant de **50.000,00 €** (cinquante mille euros) comprenant :

- Fonds de commerce
- Matériel et équipement
- Stock de marchandise

Avoir été informé que les créanciers auxquels la déclaration est opposable et dont les droits sont nés à l'occasion de l'exercice de l'activité professionnelle à laquelle un patrimoine comprenant les biens communs susmentionnés est affecté ont pour seul gage général le patrimoine affecté.

En conséquence, je donne mon accord exprès pour que les montants ci-dessus soient versés.

Fait à Neuilly sur marne, le

Signature

Q2/10/24

DO Quoc, Tuan

